

Avis soumis au CA du 17 février 2012 par les élus des personnels enseignants (SNES, SNEP, SGEN), des personnels ATOSS, des parents (FCPE, PEEP), des lycéens

**Pour la rentrée 2012 au lycée Queneau, des besoins urgents à prendre en compte**

Au lycée Queneau, la **rentrée 2012** se prépare depuis trois semaines alors que le rectorat nous impose une nouvelle régression avec la DHG proposée:

**70 heures-poste en moins (l'équivalent de 4 postes) pour des effectifs d'élèves stables**

Dans ces conditions, le chef d'établissement fait une **proposition au CA** qui conduit à de nouvelles dégradations des conditions d'études pour les lycéens et de travail pour les personnels à la rentrée prochaine:

- 35 élèves en moyenne en seconde (avec un **nombre d'entrées en seconde sous évalué d'une vingtaine** par les services rectoraux), 36 élèves en moyenne en TS,
- beaucoup moins de séances de travail où la classe est dédoublée, surtout en 1ère et terminale (ex: plus de dédoublements possibles en français en première)
- impossibilité d'assurer des renforcements LV et DNL pour les euros en 1ère et terminale
- la capacité d'accueil de certaines options limitée (ex: cinéma-audio-visuel en seconde et en première)
- l'accompagnement personnalisé proposé avec des moyens encore plus limités que cette année
- une suppression de poste en histoire-géographie (avec mesure de carte scolaire), 4 CSD imposés (allemand, maths, sciences physiques, EPS)
- plus de 2 HSA par prof en anglais, espagnol, math, Sc phy, SVT, EPS, et plus de 3 HSA en moyenne en éco-gestion.

Nous souhaitons que le rectorat réexamine ses **prévisions d'effectifs** pour le lycée Queneau, en particulier pour le niveau seconde. Nous estimons en effet qu'il sous-estime d'une vingtaine le nombre d'élèves scolarisés en seconde au lycée l'an prochain.

Nous souhaitons aussi que la **dotation horaire attribuée au lycée soit abondée** car elle ne permet pas, en l'état, de maintenir, pour l'année scolaire prochaine, le taux d'encadrement de l'année scolaire en cours, et réduit encore les possibilités de diversifier l'offre de formation et les situations d'apprentissage. Cette nouvelle dégradation s'ajouterait à celles que nous avons déjà subies dans les années antérieures et dont les conséquences sur la scolarité des élèves sont sensibles pour tous.

La surcharge des classes que cela entraînerait, particulièrement en seconde, TS et TSTG, pèserait davantage sur les conditions d'études des lycéens et de travail des personnels. Elle compromettrait les **conditions d'accueil et de scolarisation des élèves handicapés** dans notre lycée. A ce propos, nous attirons votre attention, une nouvelle fois, sur la configuration de la moitié des salles de classe du lycée, une donnée matérielle qui s'impose et que le rectorat a reconnue antérieurement.

**Nos besoins immédiats pour préparer la rentrée 2012 afin éviter une nouvelle dégradation:**

- la création de 2 classes de seconde, d'une demi-division de TS et d'une demi-division de TSTG  
= soit **145 heures-poste**
- une enveloppe horaire complémentaire pour permettre d'assurer les dédoublements, TP, TPE et séances d'AP dans des conditions correctes à tous les niveaux, et répondre aux choix de formation des élèves (options, sections européennes)  
= soit **172 heures-poste**
- une dotation horaire complémentaire pour les 1ère chaire, pondération et labo  
= soit **40 heures-poste**